

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 12 mars 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Inverness tenue au centre récréatif Robert-Savage le mardi 12 mars 2024 à 19 h.

Sont présents : M. Roger Côté M. Kévin Champagne
Mme Geneviève Marchand M. Jacques Pelchat
M. Marc Champagne

Est absent : Mme Stéphanie Gauthier

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Marc Champagne, maire suppléant.

Est également présente à la séance Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière.

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Interversiion des points à l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024
- 4- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois de février 2024
- 5- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois de février 2024
- 6- Courrier
- 7- Rapport de voirie
- 8- Période de questions
- 9- Réponse à l'Union des producteurs agricoles
- 10- Nomination | Maire suppléant pour la période d'avril à septembre 2024
- 11- Avis de motion et présentation du projet de règlement n° 227-2024 créant une réserve financière pour la vidange des étangs d'épuration et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées
- 12- Adhésion au CRECQ | Renouvellement annuel
- 13- Demande d'appui | Renflouement du Fonds régions et ruralités Volet 4
- 14- Proclamation + soutien financier | Semaine québécoise de la déficience intellectuelle
- 15- Demande d'appui | Opposition à la fermeture de l'urgence
- 16- Défi pissenlits
- 17- Demande d'appui | Projet Adapter la gestion des cours d'eau de la zone Bécancour dans un contexte de changements climatiques
- 18- Adhésion au GROBEC | Renouvellement annuel
- 19- Dépôt des états financiers 2023
- 20- Nomination | Vérificateurs comptables pour l'exercice financier 2024
- 21- Demande de soutien financier | Cimetière St-Andrew's
- 22- Autorisation de signature | Projet TRECQ
- 23- Dépôt et appui au projet Résurgence II | Entente de développement culturel
- 24- Dépôt | Rapport gestion contractuelle
- 25- Abat-poussière
- 26- Entretien parc des chutes Lysander
- 27- Entente de location | Locaux de la Résidence Dublin
- 28- Entretien des aménagements paysagers
- 29- Entretien des pelouses
- 30- Rétrocession | 36 rue des Fondateurs
- 31- Fauchage et débroussaillage
- 32- Travaux de balayage
- 33- Bail | Service de garde en communauté
- 34- Varia

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 12 mars 2024

- A- Demande de permis de rénovation | 384, rue Gosford
- B- Demande de permis de rénovation | 1881, rue Dublin
- C- Renouvellement | Entente de location lot 5 833 986
- D- Remerciement | Bénévoles de la patinoire saison 2023-2024

35- Période de questions

36- Levée de la séance

R-049-03-2024 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2- INTERVERSION DES POINTES À L'ORDRE DU JOUR

R-050-03-2024 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

QUE le maire suppléant, Monsieur Marc Champagne, soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2024

R-051-03-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES DE MOIS DE FÉVRIER 2024

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / greffière-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois de février 2024.

5- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS DE FÉVRIER 2024

La greffière-trésorière dit à voix haute le total des dépenses autorisées.

Le total des dépenses autorisées pour le mois de février est de : 198 098.56 \$

R-052-03-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE les dépenses du mois soient payées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

6- COURRIER

Le courrier est disponible au bureau municipal pour consultation.

7- RAPPORT DE VOIRIE

La directrice générale fait un rapport au conseil des activités réalisées par la voirie au cours du mois de février 2024.

8- PÉRIODE DE QUESTIONS

9- RÉPONSE À L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

➤ Point reporté

10- NOMINATION | MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE D'AVRIL À SEPTEMBRE 2024

R-053-03-2024 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

QUE M. Jacques Pelchat soit nommé à titre de maire suppléant pour les mois d'avril à septembre 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

11- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 227-2024 CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA VIDANGE DES ÉTANGS D'ÉPURATION ET LE REMPLACEMENT DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS RELIÉS AU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jacques Pelchat, qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance, un règlement créant une réserve financière pour la vidange des étangs d'épuration et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées.

QUE ce règlement abrogera et remplacera le règlement 108-2010 ayant le même objectif afin d'ajuster le montant de la réserve financière à 150 000 \$ et ainsi répartir sur une période plus longue le financement de certains travaux ou remplacement d'équipement coûteux.

UN premier projet de ce règlement est présenté séance tenante.

12- ADHÉSION AU CRECQ | RENOUELEMENT ANNUEL

CONSIDÉRANT QUE le CRECQ est un organisme de concertation qui a comme mandat de regrouper et représenter des groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés ;

CONSIDÉRANT QUE l'environnement est une préoccupation pour la Municipalité d'Inverness et que le conseil est favorable à mettre de l'avant des stratégies d'actions concrètes dans notre région ;

R-054-03-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

QUE le conseil municipal nomme M. Gervais Pellerin comme représentant de la Municipalité d'Inverness à titre de membre du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec pour un coût annuel de 50.00\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

13- DEMANDE D'APPUI | RENFLOUEMENT DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4

ATTENDU QUE le Volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a pour objectif d'encourager les collaborations entre les organismes municipaux par l'accroissement du nombre de projets de coopération intermunicipale permettant l'amélioration des services offerts aux citoyens ;

ATTENDU QUE de nombreuses municipalités et MRC ont déposé ou ont prévu déposer des demandes d'aide financière à ce programme afin d'améliorer les services aux citoyens et respecter leurs obligations ;

ATTENDU les avis de refus ou d'information reçus du MAMH à l'effet qu'il n'y a plus de fonds pour le financement de nouvelles initiatives, et ce, jusqu'en mars 2025 ;

ATTENDU QUE pour la MRC de L'Érable, cela représente une perte de subventions potentielles de 2 M\$, considérant les trois projets déposés dans le cadre de ce programme qui ont été refusés, faute de fonds, et les six autres projets qui étaient prêts à être déposés ;

ATTENDU QUE l'absence de financement met en péril ces projets pour lesquels la majorité des municipalités de la MRC prévoyaient bénéficier ;

R-055-03-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales de renflouer le Fonds régions et ruralité - Volet 4 pour le soutien à la coopération intermunicipale, afin d'assurer un soutien adéquat pour les divers projets déposés et à venir d'ici le 31 mars 2025 ;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales, au député d'Arthabaska, à la MRC de L'Érable, à la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

14- PROCLAMATION ET SOUTIEN FINANCIER | SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

CONSIDÉRANT QU'au Québec, de nombreux citoyens et citoyennes vivent avec une déficience intellectuelle les rendant susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités de tous les jours ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Inverness a à cœur l'inclusion et la participation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans toutes les sphères de notre communauté ;

CONSIDÉRANT QUE la 36^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle se déroulera du 17 au 23 mars sous le thème « J'ai ma place » vise à appeler la population à faire preuve de solidarité envers les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des personnes handicapées de l'Érable est un organisme de défense des droits et de promotion de l'intégration sociale pour toutes personnes en situation de handicap et/ou vivant avec une déficience intellectuelle dans notre région ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 12 mars 2024

CONSIDÉRANT QU'un appui financier est demandé pour la poursuite de la mission de l'APHÉ ;

R-056-03-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

QUE le conseil municipal d'Inverness confirme son soutien à l'APHÉ avec un montant de 100 \$ pour la poursuite de leur mission auprès des personnes handicapées et/ou vivants avec une déficience intellectuelle de notre région ;

QUE la Municipalité d'Inverness proclame la semaine du 17 au 23 mars 2024 « Semaine québécoise de la déficience intellectuelle » et invite la population à s'y impliquer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

15- DEMANDE D'APPUI | OPPOSITION À LA FERMETURE DE L'URGENCE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rivière-Rouge demande l'appui de toutes les municipalités du Québec pour la démarche d'appel du jugement rendu par la Cour supérieure déposé par le cabinet Therrien Lavoie Avocats S.E.N.C.R.L. pour et au nom de Mme Martine Riopel ;

CONSIDÉRANT QUE la décision du CISSSL de fermer l'urgence de Rivière-Rouge le soir et la nuit pourrait avoir des répercussions sur tous les citoyens des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides ;

CONSIDÉRANT QU'un jugement favorable à la Ville de Rivière-Rouge pourra bénéficier à toutes les municipalités du Québec et qu'il s'agit d'une cause noble et légitime soit le droit à la vie et à la santé au bénéfice des citoyens touchés par la fermeture ;

R-057-03-2024 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE la Municipalité d'Inverness appuie la Ville de Rivière-Rouge dans sa démarche d'opposition qui vise à sursoir à la décision du CISSSL de fermer l'urgence le soir et la nuit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

16- DÉFI PISSENLITS

CONSIDÉRANT QU'il est reconnu par la communauté scientifique que laisser fleurir les pissenlits au printemps est une action concrète et vitale pour les pollinisateurs ;

CONSIDÉRANT QUE les pissenlits étant parmi les premières fleurs à éclore et représentent donc une source de nourriture (pollen et nectar) importante pour leur survie après la période hivernale ;

CONSIDÉRANT QUE les insectes pollinisateurs assurent le tiers du garde-manger mondial par leurs précieux services de pollinisation (fruits, légumes, etc.) et qu'ils subissent actuellement un taux d'extinction sans précédent, notamment en raison de l'utilisation de pesticides, de la perte d'habitat et des impacts reliés aux changements climatiques ;

R-058-03-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

D'appuyer la campagne du Défi pissenlits et de retarder la tonte des pelouses des espaces municipaux à la fin de la floraison des pissenlits

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 12 mars 2024

D'inviter les citoyens d'Inverness à faire la même chose et ainsi permettre aux insectes pollinisateurs de profiter de cette source de nourriture importante pour leur survie après la période hivernale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

17- DEMANDE D'APPUI | PROJET ADAPTER LA GESTION DES COURS D'EAU DE LA ZONE BÉCANCOUR DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONSIDÉRANT QUE le GROBEC organise un forum sur l'adaptation aux changements climatiques en région qui aura lieu le 13 mars prochain qui a pour but de mobiliser les acteurs de l'eau aux enjeux relatifs à la gestion des cours d'eau et à l'espace de liberté de ceux-ci ;

R-059-03-2024 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

QUE la Municipalité d'Inverness accorde une aide financière 750 \$ en nature à GROBEC pour le projet adapter la gestion des cours d'eau de la zone Bécancour dans un contexte de changements climatiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

18- ADHÉSION AU GROBEC | RENOUVELLEMENT ANNUEL

R-060-03-2024 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE la Municipalité d'Inverness procède au renouvellement de son adhésion au Group de concertation des bassins versants de la (GROBEC) pour l'année 2024 et paie la cotisation de 75 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

19- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2023

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les états financiers 2023 préparés par Groupe RDL Thetford / Plessis Inc. ;

R-061-03-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness accepte les états financiers de l'année 2023 préparés par le Groupe RDL Thetford / Plessis Inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

20- NOMINATION | VÉRIFICATEURS COMPTABLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

R-062-03-2024 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

QUE la Municipalité d'Inverness mandate la société de comptables professionnels agréés Groupe RDL Thetford / Plessis inc. pour effectuer la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

21- DEMANDE DE SOUTIEN | CIMETIÈRE ST-ANDREW'S

CONSIDÉRANT QUE le St-Andrew's Cemetery Committee demande la participation financière de la Municipalité pour l'entretien et l'amélioration du cimetière St-Andrew's ;

R-063-03-2024 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE le conseil municipal d'Inverness accepte de verser un montant de 225 \$ afin de les supporter pour l'entretien et le maintien du cimetière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

22- AUTORISATION SIGNATURE | PROJET TRECQ

ATTENDU QUE la Municipalité d'Inverness a déposé un projet à la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec dans le but d'obtenir un soutien financier pour la mise en place d'un tout nouveau service de camp de jour ici même à Inverness ;

R-064-03-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

QUE le conseil municipal d'Inverness autorise la responsable des loisirs et des communications, Mme Rosemary Gagné et/ou la directrice générale, Mme Marie-Pier Pelletier à signer le protocole d'entente ainsi que tous les documents pertinents pour l'obtention d'une aide financière du TRECQ pour le camp de jour municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

23- DÉPÔT ET APPUI AU PROJET RÉSURGENCE II | ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont restantes dans l'entente de développement culturel 2021-2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC souhaite injecter ces sommes dans un projet ayant un rayonnement régional ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Inverness est un pôle important pour tout ce qui entoure la culture dans la MRC de L'Érable ;

R-065-03-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

QUE la Municipalité d'Inverness autorise le dépôt et appui le projet de Résurgence II dans le cadre de l'entente de développement culturelle de la MRC de L'Érable.

QUE Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale soit autorisée au nom de la Municipalité à signer tout document officiel concernant l'entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

24- DÉPÔT | RAPPORT GESTION CONTRACTUELLE

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal*, la directrice général et greffière-trésorière dépose le rapport annuel 2023 concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle. Le document sera également disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 12 mars 2024

25- ABAT-POUSSIÈRE 2024

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit épandre du chlorure de calcium liquide à 35% ainsi que du calcium en flocon sur les chemins municipaux à l'été 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 3 fournisseurs pour la fourniture, le transport et l'épandage d'abat poussière sur nos routes ;

R-066-03-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

QUE la Municipalité d'Inverness accepte la soumission d'Enviro Solution Canada pour la fourniture du chlorure de calcium liquide à 35 % au prix de 0.419 \$ par litre incluant le transport et l'épandage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

26- ENTRETIEN PARC DE CHUTES LYSANDER

R-067-03-2024 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE l'entretien général de la halte routière pour l'été et l'automne 2024 soit accordé à monsieur Éric Boulet aux conditions spécifiées dans l'entente entre les parties.

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer l'entente et à intervenir avec monsieur Éric Boulet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

27- ENTENTE DE LOCATION | LOCAUX DE LA RÉSIDENCE DUBLIN

CONSIDÉRANT QUE la Résidence Dublin n'a plus de source de revenus pour défrayer les coûts d'entretien de celle-ci et qu'un projet de service de garde communautaire pourrait voir le jour dans ces locaux ;

CONSIDÉRANT QU'une entente de location entre la Municipalité et la Résidence Dublin pourrait régulariser la situation en attendant les autorisations nécessaires pour l'acquisition de la propriété par la Municipalité ;

R-068-03-2024 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer l'entente de location à intervenir avec la Résidence Dublin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

28- ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

R-069-03-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE Madame Ginette Pomerleau ainsi que Madame Chantal Pomerleau obtiennent le contrat des travaux d'entretien des aménagements paysagers pour la saison 2024 ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer l'entente et à intervenir avec Mesdames Ginette et Chantal Pomerleau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

29- ENTRETIEN DES PELOUSES

R-070-03-2024 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness accorde le contrat de la tonte de gazon à M. Éric Rochefort au montant de 13 100.00 \$ taxes incluses pour la saison 2024 aux conditions spécifiées dans l'entente entre les parties.

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer l'entente et à intervenir avec monsieur Éric Rochefort.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

30- RÉTROCESSION | 36, RUE DES FONDEURS

R-071-03-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise Marie-Pier Pelletier, directrice générale ainsi que M. Gervais Pellerin maire à signer l'acte de rétrocession pour la propriété du 36, rue des Fondeurs, devant Me Lyne Pineault, notaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

31- FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait des demandes de prix à quelques fournisseurs pour le fauchage et le débroussaillage ;

CONSIDÉRANT QUE le fauchage avec un passage doit être fait une fois en début d'été et une autre fois avec 2 passages vers la fin de l'été sur l'ensemble des chemins municipaux ce qui représente 166 km ;

CONSIDÉRANT QUE le débroussaillage doit être fait en juillet sur une longueur de 20 km approximatifs ;

R-072-03-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

QUE la Municipalité d'Inverness accepte la soumission des Entreprises MMR Turcotte au prix de 24 \$ le kilomètre pour la première coupe (1 passage), 45\$ le kilomètre pour la deuxième coupe (2 passages) et 110\$ de l'heure pour le débroussaillage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

32- TRAVAUX DE BALAYAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Inverness a demandé des prix pour le balayage des rues et des ponts pour 2024 ;

R-073-03-2024 Proposé par le conseiller M. Kévin Champagne

QUE la Municipalité d'Inverness accepte l'offre de services de M. Éric Rochefort au coût de 75 \$ de l'heure pour les travaux de balayage, des intersections des rangs, des ponts et des rues de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

33- BAIL | SERVICE DE GARDE EN COMMUNAUTÉ

CONSIDÉRANT QU'un projet de service de garde éducatif en communauté pourrait voir le jour dans les locaux de la Résidence Dublin :

CONSIDÉRANT QU'un bail doit être signé entre les parties pour l'utilisation des locaux à cette fin ;

R-074-03-2024 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et le maire à signer le contrat de bail à intervenir avec les éducatrices en service de garde pour la location des locaux de la Résidence Dublin pour l'établissement d'un service de garde éducatif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

34- VARIA

A- DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION | 384, RUE GOSFORD

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis est visée par le règlement No.171-2016 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecture (PIIA) de la Municipalité d'Inverness ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite rénover l'extérieure de sa résidence, soit par un revêtement de Fibrociment de couleur étain veilli en façade et sur une partie des côtés, un déclin de vinyle de couleur gris ardoise sera installé sur les surfaces restantes, les moulurations des fenêtres et coins seront blanches d'une largeur de quatre (4) pouces, une nouvelle galerie de béton sera construite et des éléments architecturaux en bois seront ajoutés ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a soumis des perspectives et la liste des matériaux de son projet ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU ont analysé la demande et en font la recommandation favorable aux membres du conseil par leur résolution numéro R-013-03-2024 ;

R-075-03-2024 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE le conseil municipal accepte cette demande de permis de rénovation.

QUE le demandeur soit informé que si dans les douze (12) mois après l'adoption de la résolution accordant le permis de rénovation, les travaux qu'il vise n'ont pas été réalisés ou ne sont pas en voie de réalisation selon le permis, cette résolution devient nulle et non avenue. Une nouvelle demande de permis pour le même objet doit être formulée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

B- DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION | 1881, RUE DUBLIN

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis est visée par le règlement No.171-2016 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecture (PIIA) de la Municipalité d'Inverness ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite remplacer les fenêtres de sa résidence ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 12 mars 2024

CONSIDÉRANT QUE le modèle des fenêtres sera le même que celles déjà installées ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a soumis les documents requis ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU ont analysé la demande et en font une recommandation favorable aux membres du conseil par leur résolution numéro R-015-03-2024 ;

R-076-03-2024 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE le conseil municipal accepte cette demande de permis de rénovation.

QUE le demandeur soit informé que si dans les douze (12) mois après l'adoption de la résolution accordant le permis de rénovation, les travaux qu'il vise n'ont pas été réalisés ou ne sont pas en voie de réalisation selon le permis, cette résolution devient nulle et non avenue. Une nouvelle demande de permis pour le même objet doit être formulée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

C- RENOUELEMENT | ENTENTE DE LOCATION LOT 5 833 986

R-077-03-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

QUE le conseil municipal accepte de renouveler le contrat de location pour la partie du lot 5 833 986 selon les termes déjà établis dans le contrat de location.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

D- REMERCIEMENT | BÉNÉVOLES DE LA PATINOIRE SAISON 2023-2024

ATTENDU QUE les citoyens d'Inverness ont pu bénéficier d'une patinoire cet hiver grâce au travail de quatre citoyens dévoués qui ont généreusement décidé de donner de leur temps, et ce, de façon bénévole ;

R-078-03-2024 Proposé par le conseiller M. Jacques Pelchat

QUE le conseil de la Municipalité d'Inverness souhaite exprimer toute sa reconnaissance à messieurs Mathieu Charest, Alexandre Pelletier, Christopher Pelletier ainsi que Bastien Caron en leur remettant à chacun un chèque cadeau d'un commerce de notre localité d'une valeur de 175.00 \$ à leur choix. Grâce à vous, les citoyens et surtout nos jeunes ont pu profiter de cette belle activité hivernale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

35- PÉRIODE DE QUESTIONS

36- LEVÉE DE LA SÉANCE

R-079-03-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

QUE la séance soit levée à 19 h 27.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 12 mars 2024

Maire

Greffière-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code municipal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et greffière-trésorière